



L'ÉOLIEN ET LE RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE

La Terre a toujours connu des changements climatiques. Aujourd'hui encore, elle doit faire face à un changement climatique global et aux conséquences d'un réchauffement. La différence est que les causes de celui-ci, affirment les scientifiques, sont à chercher du côté des activités humaines. Les chercheurs ont pu observer que la quantité de CO₂ présente dans notre atmosphère avait fortement augmenté depuis quelques décennies. Sa concentration est aujourd'hui de l'ordre de 40 % supérieure à celle qu'elle était à l'aube du XX^e siècle. Cette augmentation coïncide avec le début de l'ère industrielle et de la consommation massive d'énergies fossiles, pétrole, charbon et gaz. Cette concentration de CO₂ dans l'atmosphère accroît l'effet de serre, entraînant l'augmentation de la température. Le CO₂ n'est cependant pas la seule cause.

PRODUCTION MONDIALE DE GAZ A EFFET DE SERRE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

(Source Carbone 4).

- **26%** pour la production **d'électricité** dont 19% pour les centrales à charbon et 7% pour celles à gaz ou à fuel ;
- **7%** pour les **cimenteries** ;
- **10%** pour la **fabrique des matériaux de base** (aciérie, plastique, chimie de base)
- **6%** des **chaudières du bâtiment** ;
- **14%** des **transports** avec 6% pour les voitures, 4% pour les camions, 2% pour le maritime et 2% pour les avions ;
- **20%** pour **l'agriculture** dont l'exploitation des rizières, l'élevage bovin et ovin intensif émet du méthane (CH₄) au pouvoir réchauffant 25 fois supérieur au CO₂, et l'usage massif d'engrais azoté qui émet du protoxyde d'azote (N₂O) au pouvoir réchauffant 300 fois plus élevé que le CO₂ ;
- **11%** pour la **déforestation** avec un double effet. Les arbres jouent un rôle régulateur pour le climat parce qu'ils ont la capacité d'absorber le CO₂ de l'atmosphère. Une fois coupé, ce carbone est libéré et augmente à son tour l'effet de serre, tout en réduisant le potentiel d'absorption.
- **6%** pour le reste des activités.

Selon les scientifiques, pour tenir la limite des 2 degrés de réchauffement d'ici à 2050, il faut dès à présent que l'on baisse de 5% par an pendant 30 ans nos émissions de gaz à effet de serre. Le COVID permettra de tenir ces 5% pour 2020.

Mais avec une politique économique mondiale, basée sur une croissance constante, poussant à toujours plus de consommation, cela revient à dire qu'il faut rentrer en récession économique, avec les difficultés sociales qui en découlent.



PART CARBONNE DANS LA PRODUCTION MONDIALE D'ÉLECTRICITÉ

70 % de la production d'électricité mondiale est **carbonée** et provient des centrales à charbon pour 40%, à gaz pour 25% et au Fuel pour 5%.

30% est **décarboné** et provient des centrales nucléaires, hydroélectrique, des éoliennes et du solaire.

PART CARBONNE DANS LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ EN FRANCE : 10%

La France produit une électricité décarbonée à 90%, grâce à la technologie nucléaire pour 71%, 10,3% pour l'hydroélectrique, 6,3% pour l'éolien et 2,2% pour le solaire.

INFLUENCE DE L'ÉOLIEN SUR LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Malheureusement l'éolien n'emmène pas grand-chose dans ce débat. Certains scientifiques sont plus tranchés en disant qu'il n'a rien à y faire. En France, le secteur le plus émetteur est celui des transports avec près de 30% des émissions. Même si tous les véhicules passaient à l'électrique, on ne pourrait pas compter sur une énergie intermittente et aléatoire.

Seul le nucléaire, production décarbonée, constante et maîtrisée peut y parvenir. Seulement on a diabolisé ce mode de production qui est devenu un enjeu électoral. L'éolien n'est là que pour ça. Il n'a aucun effet probant sur le réchauffement climatique, au contraire, il provoque des déséquilibres dans la production tout en aspirant des milliards d'argent public.



POURQUOI L'ÉOLIEN N'EST PAS LA SOLUTION AU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

- L'éolien est la réponse politique par laquelle nos gouvernants se dédouanent de l'urgence climatique. On y injecte donc des milliards, en protégeant les promoteurs.
- Quel que soit son mode de production, la part de l'électricité dans la consommation d'énergie globale en France, est d'environ 25%.
- 90% de cette production électrique est décarbonée. La majorité de la production est constante et maîtrisée, sauf pour la partie produite par l'éolien et le solaire. Pour 2019, l'éolien représente 6,3% et le photovoltaïque 2,2%. (Sources alternatives économiques)
- L'éolien est un mode de production intermittent. Fonctionnelle à 90% du temps (selon France Energie Eolienne), si elle produit 45% de sa capacité maximale en mer, elle ne produit que 23% sur terre. Chiffre qui ne tient plus pour le projet « RIVES DE SAONE » en raison de la faiblesse du vent.
- L'éolien est un mode de production aléatoire. Il est dépendant à 100% du vent et de sa puissance. La demande est plus forte en période de canicule ou de grand froid. Ces périodes correspondent à des situations anticycloniques, donc sans vent. L'éolien ne pourra jamais assurer ce besoin ponctuel.
- Opposer deux procédés qui produisent une énergie décarbonée, dont l'une est constante et contrôlée, la seconde intermittente et aléatoire, n'a aucune influence positive sur les émissions de CO₂, au contraire.
- La politique de transition énergétique, mise en place par la France, n'est orientée que sur l'électrique. Les besoins vont être croissants et ne pourront être satisfaits que par un mode de production constant et maîtrisé.